

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

2118-2124, BOULEVARD GOUIN EST Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

L'intérêt patrimonial de la propriété située aux 2118 à 2124, boulevard Gouin Est repose d'abord sur sa valeur historique par son témoignage à la fois d'un moment charnière du développement du village de Sault-au-Récollet – son urbanisation – juste avant sa constitution en ville et de l'arrivée d'une population ouvrière attirée par l'activité industrielle croissante du site des moulins. De plus, la propriété, dont les caractéristiques architecturales reflètent sa fonction résidentielle multiple d'origine, est un témoin typique des maisons développées à la fin du XIXe siècle jusqu'au tournant du XXe et introduites couramment dans les noyaux villageois du Québec ainsi qu'ailleurs en Amérique du Nord pour loger économiquement les familles.

La propriété présente aussi une valeur paysagère attachée à son emplacement au cœur d'un tronçon du boulevard Gouin au caractère villageois, auquel elle contribue, ainsi que par son implantation et l'intérêt de la composition de sa façade qui concourent à la qualité du paysage de la rue.

Enfin, une valeur architecturale est associée à ce bâtiment en raison notamment de sa représentativité de la maison *Boomtown*, du degré d'authenticité élevé de son enveloppe ainsi que de sa structure de quatre logements qui en fait un modèle peu répandu de cette typologie de maison, elle-même de plus en plus rare dans tous les milieux où elle a été implantée.



2118-2124, boulevard Gouin Est. (Source : Colin Fraser, architecte, février 2014)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU 2118-2124, BOULEVARD GOUIN EST

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme : Située dans un secteur de valeur exceptionnelle

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel : Situé dans le site patrimonial cité de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, et dans l'aire de protection de la Maison du Pressoir

Désignation patrimoniale fédérale : Aucune

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Vers 1780	Début du lotissement de l'espace réservé par les Sulpiciens pour le village, dans lequel se trouve la propriété
1798	Début de la croissance du village de Sault-au-Récollet
1874	Dépôt au registre foncier du lot 164 sur lequel se trouve aujourd'hui la propriété
À partir de 1890	En phase avec l'évolution de l'activité industrielle dans le Québec de l'époque, le site des moulins devient la propriété d'entreprises (successivement : Dominion Leather Board, Back River Power Company et Millmont Fibreboards Limited) qui procéderont au passage de la transformation simple de matières premières (telles la meunerie et la scierie) à des procédés de fabrication complexes comme celle du papier
Entre 1907 et 1911	Le site des moulins s'industrialise davantage; abandon de la production de farine au seul profit de celles de papier-carton pour la construction et de carton-cuir, qui requièrent une main d'œuvre plus abondante, et dont l'ampleur des productions déborde dorénavant l'environnement local et régional
1910	Érection de la municipalité du village de Sault-au-Récollet, les maisons et les rues sont éclairées à l'électricité
Vers 1910	Construction du bâtiment de quatre logements sur une propriété (lots 164-5 et 164-6) située au cœur du village
Entre 1910 et 1913	Agrandissement arrière du bâtiment
1914	Le village de Sault-au-Récollet devient ville; celle-ci est annexée à la Ville de Montréal deux ans plus tard
Entre 1939 et 1960	Le bâtiment est recouvert d'un matériau de papier brique posé sur le revêtement de clin en bois original
1972	Démolition de deux dépendances sur la propriété
À partir de 1989	L'artiste automatiste André Turpin réside et travaille dans le bâtiment, dorénavant désigné comme la « maison du peintre »
1992	Constitution par la Ville de Montréal du site patrimonial de l'ancien village de Sault-au-Récollet en vertu de la Loi sur les biens culturels
Septembre 2011	Le bâtiment est laissé à l'abandon

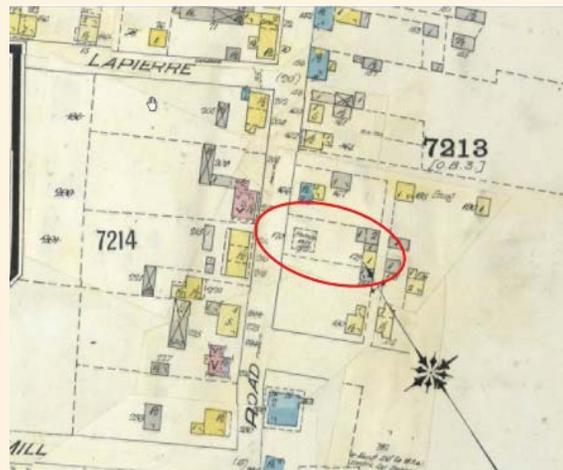


Photo aérienne 2009. Le site visé est identifié par une flèche rouge (Source : MapInfo, VdM)

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU 2118-2124, BOULEVARD GOUIN EST

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

VALEUR HISTORIQUE



Le secteur en 1907. Le site visé est entouré de rouge.
(Source: A.R. Pinsonneault, Atlas of the city of Montreal and Vicinity, Ville de Montréal)



Le secteur en 1947. Le site visé est identifié par un liséré et une flèche rouges. (Source: Ville de Montréal, photo aérienne 1947)

La valeur historique de la propriété sise aux 2118 à 2124, boulevard Gouin Est repose sur :

- son témoignage d'un moment charnière du développement du village – son urbanisation – juste avant sa constitution en ville et son annexion peu après à la Ville de Montréal;
- son témoignage de l'arrivée dans le village d'une nouvelle population ouvrière attirée par l'activité industrielle croissante du site des moulins;
- son type de maison appelé *Boomtown*, de construction économique, développé à la fin du XIXe siècle jusqu'au tournant du XXe, et introduit couramment dans les noyaux villageois du Québec ainsi qu'ailleurs en Amérique du Nord pour loger les familles;
- son apport à l'interprétation de l'histoire de Sault-au-Récollet par sa présence, à titre de témoin, au sein d'un ensemble de bâtiments qui résument trois siècles de cette histoire;
- son association avec l'artiste André Turpin, qui y a résidé et exercé son art pendant près de vingt ans.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation au cœur de l'ancien village de Sault-au-Récollet, en bordure d'un des plus importants tracés fondateurs de l'île, le boulevard Gouin, à proximité du carrefour historique de la rue du Pont qui mène au site des moulins;
- Les caractéristiques architecturales du bâtiment reflétant la fonction résidentielle d'origine comportant quatre logements, et la modestie de leur expression architecturale;
- L'implantation pavillonnaire caractéristique du site patrimonial de Sault-au-Récollet;
- L'ensemble formé du bâtiment 2118-24 Gouin Est et des maisons Laporte (2134 Gouin E.), illustrant la période seigneuriale, et du marchand général (2171 Gouin E.) représentant la deuxième moitié du XIXe siècle.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU 2118-2124, BOULEVARD GOUIN EST

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

VALEUR PAYSAGÈRE



L'intégration harmonieuse du 2118-24 Gouin Est au secteur. Le site est identifié par une flèche rouge. (Source : Ville de Montréal, avril 2014)



Alignement des plans de façade. Le site visé est identifié par une flèche rouge (Source : SIGS, Ville de Montréal)

La valeur paysagère de la propriété sise aux 2118 à 2124, boulevard Gouin Est repose sur :

- sa localisation au cœur d'un tronçon du boulevard Gouin au caractère villageois conféré par l'échelle réduite et l'encadrement étroit des bâtiments qui le bordent;
- son intégration harmonieuse au secteur et sa contribution au caractère villageois des lieux;
- l'intérêt de la composition de sa façade qui contribue à la qualité du paysage de la rue.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'emplacement faisant partie du cœur même de l'ancien village;
- L'alignement du bâtiment en continuité avec celui des voisins du secteur;
- Le volume de faible gabarit (deux étages), coiffé d'un toit à faible pente, dont le rez-de-chaussée est implanté près du niveau du sol;
- L'implantation pavillonnaire et rapprochée de la rue, le faible recul formant une cour avant peu profonde;
- La faible occupation du sol par le bâtiment et le dégagement latéral réduit du côté ouest;
- L'architecture simple et équilibrée de la façade;
- Les galeries pleine largeur disposées en façade;
- L'aménagement paysager simple du site caractérisé par :
 - une cour avant gazonnée, plantée d'un jeune arbre;
 - une grande cour arrière présentant quelques arbres matures.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU 2118-2124, BOULEVARD GOUIN EST

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

VALEUR ARCHITECTURALE



Élévation de la façade: organisation symétrique rigoureuse. (Source : Colin Fraser, architecte, février 2014)



Les colonnes et le garde-corps en bois ouvragé. (Source : Ville de Montréal, avril 2014)



Fenêtre à battants en bois d'origine. Les contrevents peints en rouge ont été ajoutés après 1981. (Source : Colin Fraser, architecte, février 2014)

La valeur architecturale de la propriété sise aux 2118 à 2124, boulevard Gouin Est repose sur :

- la qualité de la composition du bâtiment, simple et bien équilibrée, et représentative de la maison Boomtown typique du tournant du XXe siècle, qui s'inscrit dans le courant plus vaste de l'architecture vernaculaire résidentielle associée à l'industrialisation rapide de la société qui caractérise cette époque;
- le degré d'authenticité élevé de l'enveloppe du bâtiment (malgré son mauvais état physique);
- la structure de quatre logements qui en fait un modèle rare de cette typologie;
- la rareté de ce type de maison Boomtown qui va en s'accroissant.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- Le volume de deux étages à toit à faible pente dirigée vers l'arrière;
- L'organisation symétrique rigoureuse de la façade et le rythme régulier des ouvertures;
- La corniche à consoles;
- Les galeries pleine largeur disposées en façade;
- Les colonnes et le garde-corps en bois ouvragé au deuxième étage;
- Les fenêtres à battants à grands carreaux et les portes avec impostes vitrées, en bois;
- Le revêtement de planches à clin en bois (sous le papier-brique);
- Les quatre portes d'entrée distinctes indiquant la présence d'autant d'unités de logement.

ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DU 2118-2124, BOULEVARD GOUIN EST

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à la Division du patrimoine de la Direction de l'urbanisme pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 19 mars 2014.

RÉFÉRENCES

Colin Fraser, architecte, *ÉTUDE PATRIMONIALE 2124 Boulevard Gouin Est*, Février 2014

Vincent Garneau, CITÉ HISTORIA Musée du Sault-au-Récollet, *2124 Boulevard Gouin Complément d'informations Historiques*, 19 mars 2014

Division du patrimoine, *Complément à l'étude préparée par l'architecte Colin Fraser pour l'immeuble sis aux 2118-24 boulevard Gouin Est*, le 3 mars 2014

GROUPE DE TRAVAIL

Gilles Boulay, résident du secteur

Sylvie Buchanan, agente technique en architecture, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Ville de Montréal (VdM)

Claude Dauphinais, architecte, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme (DU), VdM

Colin Fraser, architecte, consultant pour le requérant

Vincent Garneau, coordonnateur, Cité Historia

Élaine Gauthier, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, DU, VdM

Marie-Claude Lemelin, architecte, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, VdM

Jean Stampfler, requérant et mandataire du propriétaire du 2118-24, boulevard Gouin Est

RÉDACTEUR

Claude Dauphinais, architecte, Division du patrimoine, DU, VdM